

Conseil d'école du 04/03/2025 LE PARC

Etaient présents, Mairie : Dominique Lafon, Djamella Lyazid, Regine Saint Val

Représentants de parents : Louis Vezien, Mario Marano, Yasmina Milanovic, Emmanuelle Seror, Eva Houi Voiron, Sophie Attipoe

Enseignants : Claire El Ghozi, Stéphanie Peyrat, Sophie Garnier, Aurélia Ossola, Janis Delabrouille, Alicia Jung, Julie Le Trocquer, Aude Sorin, Vincent Mantelet, Audrey Bensi, Nadia Alves Vieira, Marion Launay et Anne Scarpa

Points "Mairie" :

Travaux et équipement

- M. Lafon informe qu'il n'y a pas d'informations pour l'instant concernant les travaux du parc Sainte Barbe et du théâtre des Sources. Pas d'informations non plus sur le réaménagement de la D63 (avenue J & M Dolivet)
- M. Lafon annonce une prévision de 4 fermetures de classes sur Fontenay (une à Jean Macé, une aux Pervenches élémentaire, une à la roue maternelle, une à la roue A) et 1 ouverture de classe (à l'école du Parc)

La courbe des naissances s'effondre dans tout le département.

Intervention de Régine Saint Val

- Rappel du fonctionnement de la pause méridienne
- Intervenant sportif tous les midis
- Arts plastique le jeudi avec Liza et philosophie le jeudi avec Estelle (bon retour de la part des intervenants et des enfants)
- Nouveau fonctionnement pour les toilettes : passage par l'intérieur du préau et plus par la cour pour éviter les rassemblements, les débuts de dispute et les incivilités lié à la propreté du lieu. Les équipes de ménage constatent que depuis cette mise en place il y a beaucoup moins de dégradation dans les toilettes. L'équipe d'animation constatent moins de rassemblements et de passages inutiles aux toilettes.
- Mme Saint-Val refait part de la bonne entente entre tous les partenaires de l'école sur le temps de la pause méridienne.

Points "école"

1 A la suite des évaluations de rentrée, les élèves de CP ont eu une deuxième série d'évaluations nationales en janvier 2025.

D'autre part, Les résultats aux évaluations Repères de septembre 2024 de l'académie de Versailles sont inférieurs au national en CP en français et en mathématiques. Ils sont supérieurs en CE1, en CE2, en CM1 et en CM2. C'était la première fois que les 5 niveaux étaient évalués ensemble.

Enfin, les évaluations de début de 6^e, de septembre 2024 font apparaitre **un taux de réussite de 36.3% en français (57.1 académie) et de 14% (49.84 académie) en mathématiques.**

2 Enfants en difficulté

On dénombre depuis la rentrées 24-25, 14 Protocoles d'Accueil Individualisé (PAI), 22 Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE), 9 Plans d'Accompagnement Personnalisé (PAP), et 30 Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS). Nous ne pouvons pratiquement plus demander de VM, le médecin scolaire étant définitivement partie. Elle est remplacée par le médecin de garde au lycée Lakanal.

Il est donc demande aux familles de faire faire les diagnostics auprès de leur médecin personnel.

3 Educonnect : Chaque famille de nouvel inscrit a reçu par mail ou via les cahiers de correspondance

un identifiant et un mot de passe temporaire pour créer un espace qui permet la Mise à disposition de services en ligne pour suivre la scolarité de son enfant. Les parents peuvent consulter et télécharger le livret scolaire de son enfant

ainsi que l'historique archivé.

4 LSU : La consultation n'est possible que lorsque les enseignants ont verrouillé leurs bulletins scolaires à une date fixée par le conseil des maîtres. En l'occurrence le 14/02. En effet, de nombreux dysfonctionnements sur les applications de l'éducation nationale ont obligé à reporter la date de consultation des livrets initialement prévue. Un bug informatique a touché l'application de l'Education Nationale LSU qui l'a rendu indisponible pendant un mois environ. En effet, une importante mise à jour de l'application a été programmée précisément sur les dates de remplissage du premier semestre dans l'académie de Versailles. Toutes les écoles de l'Académie ont été lourdement impactées.

Livrets 6^e : A ce sujet, nous vous informons que nous avons reçu les livrets scolaires du 1^e trimestre de 6^e des élèves inscrits au collège des Ormeaux :

Pour votre information sur les 64 élèves de l'école du Parc actuellement en 6^e, nous décomptons 3 (vs2) ayant reçu la mention encouragements, 1 (vs2) Compliments, 4 (vs2) félicitations 11 mise en garde comportement et 10 mises en garde travail en novembre 2024.

5 AFFELNET : La campagne Affelnet d'inscription au collège en classe de 6^e débute le 06 mars 2025.

6 Prévention :

a) Programme PHARE : poursuite de l'application de nouvelles mesures contre le harcèlement à l'École

Depuis la rentrée 2023 de nouvelles mesures ont été mises en place, venant compléter celles déjà mise en place, afin de **prévenir ou traiter plus efficacement et rapidement les situations les plus complexes**, notamment dans le premier degré, des mesures viennent compléter celles déjà en place.

- Le programme Phare est obligatoire pour toutes les écoles, tous les collèges et lycées depuis la rentrée 2023
- Atteindre l'objectif de **100% des écoles et collèges insérés dans le programme Phare**
- **Systématiser la communication du numéro d'urgence 3018**
- **Former tous les personnels** à la lutte contre le harcèlement scolaire
- **Prévenir ou résoudre les situations les plus complexes, notamment dans le premier degré.** *(Certaines situations ne peuvent se résoudre qu'en séparant les élèves harcelés de leurs harceleurs. Il n'est cependant pas possible aujourd'hui, contrairement au second degré où existent des procédures disciplinaires, de scolariser dans une autre école un élève du premier degré sans l'accord de ses parents. C'est pourquoi, deux réponses éducatives supplémentaires (2e et 3e niveaux) seront mises en place, en fonction de la gravité de la situation afin d'assurer la protection des élèves victimes :*
 - *Premier niveau : la situation est prise en charge et l'équipe éducative est à même de résoudre la situation. Les élèves et les parents adhèrent à la méthode : la situation est résolue.*
 - *Deuxième niveau : malgré la tentative de conciliation, la situation de harcèlement perdure. Dans ce cas, une équipe départementale d'intervention se rendra sur place pour concourir à la résolution de la situation de harcèlement et de son suivi. Les psychologues de l'éducation nationale ainsi que les personnels de santé pourront être associés à la réflexion.*
 - *Troisième niveau : en cas d'échec des mesures précédentes : lorsque, par son comportement intentionnel et répété, l'enfant auteur de harcèlement fait peser une menace grave sur la sécurité ou la santé des autres élèves, il pourra être affecté dans une autre école sans que l'accord des représentants légaux soit nécessaire. Le code de l'Éducation sera modifié afin de prévoir cette mesure de sauvegarde de la sécurité et de la santé des élèves. La scolarisation dans une nouvelle école doit faire l'objet de l'accord du maire de la commune concernée.)*

Dans le cadre de ce protocole, l'IEN demande à ce que les règlements intérieurs des écoles de la circonscription soient amendés de la phrase suivante lors du premier conseil d'école 25-26 : « Toute situation d'intimidation fera l'objet d'une étude par la cellule harcèlement de circonscription selon le protocole établi par le plan de prévention. Après

analyse, les parents des enfants concernés peuvent être informés. Les membres de la cellule harcèlement pourront organiser et mener des entretiens.”

b) Campagne de prévention et d'éducation à la sécurité routière :

A En CP : En partenariat avec le service Education et l'officier de Prévention du Commissariat de Chatenay Ma-labry, les CP bénéficient d'une action de sensibilisation qui s'intitule « sur les pas de Tom et Lila » dont l'objectif est de préparer l'enfant à devenir autonome dans son environnement quotidien. Cette action a eu lieu le 13 janvier 2025..

B En CE2 : En partenariat avec le service Education et l'officier de Prévention du Commissariat de Chatenay Ma-labry, les CE2 bénéficient également d'une action de sensibilisation qui s'effectuera en 3 étapes.

En octobre 2024 l'officier de police est passé dans chaque classe de CE2 pour présenter le principe de l'opération aux élèves. Il a remis à chacun un « code permis piéton » et un kit pédagogique pour la classe.

En mai/ juin 2025, l'agent de police reviendra en classe pour faire passer l'examen du permis piéton aux élèves de CE2

C Tous les élèves de CM2 bénéficient également d'une action de prévention aux danger d'internet : Le même officier de Prévention de la Police Nationale, l'officier de police est passé dans chaque classe de CM2 en octobre 2024 pour présenter le principe de l'opération aux élèves. Il a remis à chacun un « code permis INTERNET » et un kit pédagogique pour la classe.

En mai/ juin 2025, l'agent de police reviendra en classe pour faire passer l'examen du permis INTERNET aux élèves de CM2.

Le SRAV : tous les élèves de CM2 vont bénéficier du Savoir Rouler à vélo et une cérémonie de remises des diplômes permis piéton et permis vélo aura lieu le samedi 23 juin (de 9h à 12h) à l'école du Parc.

7 Sécurité des écoles : Posture Vigipirate et PPMS

Posture Vigipirate : Le niveau sommital de vigilance « **urgence-attentat** » conformément à la posture nationale Vigipirate « *hiver printemps 2025* » active depuis le 15 janvier 2025 est en vigueur et maintiendra l'ensemble du territoire national au niveau « **urgence - attentat** » pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée et en raison de l'instabilité du Proche et Moyen-Orient.

Cette posture Vigipirate adapte le dispositif en mettant l'accent sur :

1. - la sécurité des lieux de culte et des établissements scolaires,
2. - la sécurité des rassemblements festifs, culturels et religieux,
3. - la sécurité des transports et des bâtiments publics et institutionnels

:
(Vérifier, en lien avec les collectivités territoriales, que les portails et les bâtiments ne sont pas endommagés et ferment bien ;

- Contrôler visuellement et attentivement les sacs à l'entrée ;
- Vérifier l'identité des personnes extérieures qui souhaitent l'accès à l'établissement ;
- Interdire tout regroupement devant les écoles et les établissements ;
- Signaler sans délai aux forces de l'ordre tout individu, objet ou véhicule suspects ;
- Déclencher les Plans particuliers de Mise en Sureté en cas d'intrusion d'un individu suspect ou menaçant.)

PPMS/ Plan Particulier de Mise en Sureté : Les élèves de l'école du Parc ont participé t à deux exercices du PPMS.

- 1 Un exercice de simulation de type « attentat intrusion » le mardi 08/10/2024.
- 2 Un exercice de simulation de mise en vigilance de l'école, suite à une alerte de risque Majeurs de type « Déversement produits chimiques » le mardi 04/02/2025

8 Evènements et sorties

A Projets Ecole :

Projet Poterie : Un seul projet Poterie a été retenu pour être financé par la mairie de Fontenay Aux Roses. Il s'agit par l'école ont été validés et acceptés pour être subventionnés par la mairie :

Le Projet Poterie CM1 3600€ pour la mairie

Le second projet poterie (2400 € sera entièrement financé par l'école (une partie des dons du second semestre pour 1000€ (1/2 classes de CM1 et ½ dons des autres classes) et 1400 € seront financés par la coopérative de l'école.

CNR : La DSDEN nous a informé début janvier qu'il fallait suspendre les devis engagés car certains ne pourraient être réglés.

B Calendrier février/ mars Evènements, représentations et expositions :

Médiathèque : Pratiquement toutes les classes ont assisté à l'EXPOSITION EPHEMERISMES - Médiathèque de Fontenay-aux-Roses. Elle était présentée aux élèves par l'artiste elle-même

Les CM1C et les CM2B ont assisté à l'exposition Médiathèque : « La Science taille XX elles » le jeudi 6 février à 14h20

Théâtre des Sources : Pendant les travaux du théâtre des Sources, une petite programmation délocalisée a été proposée aux scolaires et les classes de CM1A et de CM2B ont participé en février au spectacle **KiLLT (Ki Lira Le Texte)** d'Olivier Letellier et Les Tréteaux de France. **KiLLT** est un **spectacle participatif et pédagogique** où les classes peuvent travailler **les compétences de lecture à voix haute** et d'interprétation.

9 Coopérative scolaire

Les dons des parents au premier semestre se sont montés à 3969 € dont 3325 € pour un premier versement pour les classes. Un deuxième versement du montant réalisé par l'appel aux dons du second semestre sera reversé au mois de mars 2025.

Le montant recueilli pour la photo individuelle, facture réglée au photographe nous laisse un différentiel de 1316.83 €.

Le montant recueilli dans le cadre de l'opération de vente de chocolat de Noël a rapporté 415.39€

Une nouvelle opération de vente de torchons est en cours également

Ces sommes nous permettent d'améliorer le quotidien des classes tout au long de l'année et de financer en partie des projets spécifiques.

10 Fête de l'école :

Les enseignants de l'école sont mobilisés à nouveau pour organiser une fête de l'école sous forme de kermesse à condition que la tenue des stands soit assurée par les parents d'élèves.

La fête aurait lieu le vendredi 27 juin de 18h30 à 21h. Et les deux heures et 1/2 de surveillance de stand devrait être assurés chacun par 4 parents.

« Un comité des fêtes » devrait se réunir à une date précisée en conseil d'école pour préparer cette kermesse. Aurelia Ossola et Claire El Ghozi piloteront ce comité pour l'école auquel des représentants de parents assisteront.

11 Divers :

Ouverture de classe demandée et conforme au projet accepté par la DSEN : résultats définitifs en juin 2025.

Prochain conseil d'école le jeudi 12/06 à 18h15

Fin de la réunion à 19h30, Secrétaire de séance Eva Houi Voiron